

À la gérance
Toni Muster SA
Bahnhofstrasse
9999 Musterstadt

Secrétaire du bureau électoral:
Rolf Bolliger

044 268 90 62
rolf.bolliger@pkshp.ch

Dietikon, 12 février 2018

Election des représentants des employeurs au Conseil de fondation de la Caisse de pension SHP pour le mandat 2019 à 2022

Mesdames, Messieurs,

Le 31 décembre 2018, le mandat des membres du Conseil de fondation de la Caisse de pension SHP touche à sa fin. Selon l'art. 6 du règlement électoral (*à consulter sur le site [www.pkshp.ch / téléchargements / règlements](http://www.pkshp.ch/téléchargements/règlements)*), le Conseil de fondation en exercice est tenu de vous proposer trois candidatures pour la nouvelle période de mandat de la part des représentations des employeurs. A la séance du Conseil de fondation du 30 novembre 2017, il a été décidé de vous recommander l'élection des personnes suivantes pour le mandat courant de 2019 à 2022:

Anneliese Seiler *reconduction* Gesundheitszentrum
Fricktal, Rheinfelden



Christoph Gassner *reconduction* Senevita AG, Muri b/Bern



Jeanine Luder *reconduction* Rehaklinik Zihlschlacht AG,
Zihlschlacht





Vous pouvez soumettre d'autres nominations par écrit dans les deux mois qui suivent, c.-à-d. **jusqu'au 12 avril 2018 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi)** au secrétariat (Caisse de pension SHP, Kronenplatz 1, 8953 Dietikon).

En l'absence d'autres nominations jusqu'à la date citée, les personnes proposées par le Conseil de fondation sont considérées comme élues.

Si des nominations additionnelles sont soumises, une liste électorale spécifiant les candidats à la représentation des employeurs sera dressée et vous sera envoyée en avril 2018. Vous avez ensuite la possibilité d'élire trois représentant(e)s des employeurs parmi les candidat(e)s. Le vote se fait par courrier. Le délai de remise des voix s'élève à deux mois à compter de la date d'expédition des candidatures. Sont élus les candidats/candidates qui recueillent le plus grand nombre de suffrages exprimés (majorité relative).

Le résultat des élections est publié sur le site internet de la SHP.

Le secrétariat du bureau électoral, en la personne de M. Rolf Bolliger, tél. 044/268 90 62, rolf.bolliger@pkshp.ch, demeure à votre disposition pour toute question.

Avec l'expression de nos salutations les meilleures.

Caisse de pension SHP

Le bureau électoral

Markus Meyer
Président

Anneliese Seiler
Vice-président